



Aide humanitaire

FICHE-INFO ECHO

Principes humanitaires

Humanité

La souffrance humaine doit être adressée partout dans le monde, et une attention particulière doit être accordée aux populations les plus vulnérables. La dignité de toutes les victimes doit être respectée et protégée.

Impartialité

L'aide humanitaire doit être fournie exclusivement en fonction des besoins, sans discrimination entre ou au sein des populations affectées.

Indépendance

Les objectifs humanitaires doivent rester indépendants des objectifs politiques, économiques, militaires ou autres : l'unique but de l'aide humanitaire est de soulager et prévenir la souffrance des victimes de crises.

Neutralité

L'aide humanitaire ne doit, en aucun cas, favoriser l'une ou l'autre partie d'un conflit.

Protection civile et opérations
d'aide humanitaire
européennes

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email :

echo-info@ec.europa.eu

Site internet :

<http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



Réfugiés rohingyas au Bangladesh : les enfants sont souvent les premiers à souffrir des crises prolongées. Pierre Prakash/ECHO

En bref

- L'Union européenne, aux côtés de ses États membres, est le **premier bailleur de fonds humanitaires dans le monde**. En 2015, environ 134 millions de personnes affectées par les catastrophes naturelles, des crises de cause humaine ou durables ont bénéficié d'une aide. Une aide humanitaire a ainsi été apportée aux populations les plus vulnérables de plus de 80 pays.
- Grâce à ses instruments d'**aide humanitaire** et de **protection civile**, la Commission européenne a dispensé en 2016 une substantielle aide d'urgence fondée sur les besoins, à laquelle elle a consacré plus de **€ 2,1 milliards** au total.
- L'aide humanitaire de l'UE **se fonde exclusivement sur les besoins** et va directement aux personnes en détresse, indépendamment de leur nationalité, religion, genre, origine ethnique ou préférence politique. L'UE agit sur base des principes humanitaires internationaux, consignés dans le [Consensus européen sur l'aide humanitaire](#).
- Les secours portés aux populations dans le besoin sont coordonnés par le service de la Commission européenne à l'**aide humanitaire et la protection civile (ECHO)**, qui a pour objectif de sauver des vies et de soulager la souffrance des victimes de crises. Selon la nature des différentes crises, l'aide peut prendre diverses formes. Elle comprend généralement des services et des biens relatifs à **l'alimentation, d'habillement, le logement, la trésorerie (espèces et coupons), la santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, les réparations d'urgence et la protection**.

Partenaires humanitaires d'ECHO - 2016

ECHO accorde une priorité particulière aux **crises oubliées** de par le monde, ayant consacré en 2015 17% de son budget au soulagement des souffrances des victimes de ces catastrophes humaines qui échappent largement à l'attention de la communauté internationale.

Categorie	Montant €	%
Entités de l'ONU	1.087.662.000	51,16
ONG	788.108.000	37,07
Organisations internationales	237.474.200	11,17
Fournisseurs (ECHO Flight)	12.118.000	0,57
Éducation (NOHA)	637.800	0,03
Total	2.126.000.000	100

La Commission finance également des projets de **réduction des risques** et de **préparation aux catastrophes** au travers de son [programme DIPECHO](#), qui couvre les régions du monde les plus exposées aux catastrophes. Compte tenu de l'ampleur grandissante et de la fréquence croissante des catastrophes naturelles, ce genre de mesures est de plus en plus important. ECHO accorde une priorité aux mesures de préparation axées sur les populations, qui donnent les moyens aux communautés et institutions locales de mieux se préparer aux catastrophes naturelles, d'en atténuer les effets, et d'y répondre de manière adaptée. En 2016, les fonds consacrés par l'UE à des activités de RRC ont permis de réduire les risques de catastrophe pour environ 24 millions de personnes de par le monde.

Le principal moteur de l'aide européenne est la solidarité – l'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Les citoyens de l'UE s'unissent dans leur **solidarité** avec les victimes de conflits et de catastrophes naturelles. Neuf citoyens sur dix estiment qu'il est important que l'UE finance une aide humanitaire au-delà de ses frontières, et 85% s'accordent à dire que l'UE doit poursuivre son engagement humanitaire en dépit de la crise économique. Plus de sept Européens sur dix (73%) pensent qu'une aide humanitaire coordonnée au niveau de l'UE est plus efficace qu'une aide humanitaire venant séparément de chaque État membre ([Eurobaromètre spécial 2015](#), enquête 434 sur l'aide humanitaire).

Depuis 1992, année où fut créé le premier bureau d'aide humanitaire de la Commission (ECHO), un total de € 25 milliards a été alloué à des aides aux populations de plus de 140 pays. Christos Stylianides est le *commissaire européen de l'aide humanitaire et à la gestion des crises* depuis 2014.

Travailler avec les partenaires

Les opérations humanitaires financées par la Commission européenne sont mises en œuvre par près de 200 **organisations partenaires** : des agences spécialisées des Nations unies, des organisations internationales comme le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et des organisations non-gouvernementales (ONG) humanitaires.

La Commission a développé d'étroites relations de travail avec ses partenaires humanitaires, tant au niveau des questions politiques qu'au niveau de la mise en œuvre de missions humanitaires spécifiques. Ces relations sont régies par des accords-cadres de partenariat conclus entre ECHO et les ONG, et par un accord-cadre administratif et financier entre la Commission et les organismes de l'ONU concernés. Afin de recevoir un financement pour leur action humanitaire, les organisations partenaires doivent soumettre une demande et suivre des directives strictes en matière d'évaluation et de suivi de leurs projets. Chaque demande est examinée et jugée, conformément à la stratégie d'ECHO, selon les mérites techniques du partenaire pour répondre à une crise donnée, et sur base des besoins identifiés. Les partenaires doivent mettre en avant le soutien reçu par l'UE en affichant l'identité visuelle de l'UE sur le site de leurs projets.

Forte présence sur le terrain

ECHO dispose également d'un réseau permanent inégalé d'environ [465 experts humanitaires de terrain, internationaux et locaux](#), qui opèrent en zones de crise, dans le monde entier. Ils évaluent les besoins sur place, font le lien avec les partenaires et les autres acteurs sur le terrain, et surveillent la mise en œuvre des interventions humanitaires financées par l'UE. Afin de renforcer sa présence sur le terrain, ECHO dispose de bureaux régionaux, basés dans six capitales de par le monde : à Amman (Jordanie), à Bangkok (Thaïlande), à Dakar (Sénégal), à Managua (Nicaragua), à Bogota (Colombie) et à Nairobi (Kenya). Les experts d'ECHO peuvent être déployés immédiatement sur les lieux d'une catastrophe, lorsque celle-ci se produit.



Plus qu'une simple aide humanitaire

La réponse de l'UE aux catastrophes ne se limite pas à de simples secours humanitaires. Depuis 2010, l'aide de l'UE passe aussi par une mise en commun des moyens de [protection civile](#) de ses États membres. Le [Centre de coordination des interventions d'urgence](#) a vu le jour en mai 2013. Il collecte et analyse des informations en temps réel sur les différentes catastrophes, et coordonne les plans de déploiement d'experts, d'équipes et de matériel, en étroite collaboration avec les États membres. Les interventions de secours d'urgence viennent répondre aux besoins immédiats des communautés victimes de catastrophes. Néanmoins, ECHO œuvre aussi à l'élaboration de nouvelles méthodes de renforcement de résilience de ces populations face aux crises à venir, en leur offrant des prestations visant un développement sur le long terme. La Commission souscrit à une approche qui crée des [liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement](#) (LRRD). L'approche LRRD suit les étapes suivantes : (1) sauver un maximum de vies, (2) restaurer l'autosuffisance des victimes et (3) améliorer leurs conditions de vie générales (au travers d'un développement économique) afin de réduire l'impact des crises futures.

